CAHIER DES CHARGES

FESTI U7

A. Conditions d'organisation

1. Le club organisateur doit pouvoir mettre sa salle à disposition dès 12h00 pour la mise en place de l'après midi (accueil des équipes à partir de 13h15). Fin de la journée (rangement compris) 18h00 maximum.
2. Fête réservée aux licenciés U7
3. Organisation générale (ateliers) assurée par la Commission MiniBasket Départementale
4. 1 salle avec un Plateau sportif (terrain type 40 m x 20m)
5. Prévoir un local pour la préparation des lots + espace pour la préparation du goûter

B. Besoins en matériel

1. 1 chronomètre mural
2. Petit matériel pour les ateliers : paniers baby, plots, haies, cerceaux, ballons de tailles différentes …
3. Une sono, de bonne qualité, avec un micro HF et une animation musicale
4. Prévoir un matériel de 1ère urgence (pharmacie)
5. Prévoir le tri sélectif dans la salle

C. Organisation

1. Bénévoles du Club pour :
   - installation des ateliers avec les membres de la commission mini du comité
   - 2 personnes minimum pour chaque atelier (6 à 7 ateliers min)
2. Un speaker et/ou un animateur pour les musiques
3. Commission Mini : les membres seront présents pour l'ouverture de la salle.

D. Accueil – Restauration

1. Buvette : proposer des tarifs adaptés – demander les autorisations de buvette
2. **Goûter des équipes fourni par le Comité et à sa charge.**

E. Récompenses

À la charge du Comité de l'Ain

F. Divers

1. Fléchage : aux entrées de la localité

2. Places de parking à prévoir pour :
   - Les organisateurs
   - Les participants
   - La presse

G. Communication

1. **Créer un espace photo hors du terrain pour une prise d'image individuelle**
2. **Le Comité vous communiquera le protocole communication avant et après le match**